

BUDGET PRIMITIF 2025

NOTE DE SYNTHÈSE

Le budget 2025 s'élève, après incorporation des restes à réaliser à :

- 7 903 085,71 euros en fonctionnement
- 2 923 149,11 euros en investissement

Les principales caractéristiques de ce budget sont les suivantes :

➤ **Pour la section de fonctionnement :**

Les charges à caractère général, sont en légère baisse (BPn/Crédits n-1).

➤ **Pour la section d'investissement :**

Il s'agit de l'incorporation des restes à réaliser et de propositions qui reprennent essentiellement les projets annoncés dans le Débat d'Orientations Budgétaires.

Les principales enveloppes en investissement sont les suivantes :

- Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Vivier
- Création d'une cour Oasis à l'école élémentaire Vivier (cour située face au stade)
- Travaux d'amélioration, de modernisation et de mise aux normes du City Stade
- Travaux de requalification (enfouissement) avenue Charles de Gaulle
- Etudes et pose de panneaux photovoltaïques au COSEC

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU RECAPITULATIF

Dépenses et recettes par chapitre

DEPENSES			RECETTES		
Libellé		BP 2025	Libellé		BP 2025
011	Charges à caractère général	2 406 943,86 €	002	Excédent antérieur reporté	1 251 227,51 €
012	Charges de personnel	3 606 201,00 €	013	Atténuation de charges	123 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	974 731,85 €	042	Opérations d'ordre transfert entre sections	6 676,36 €
042	Opérations d'ordre entre sections	230 000,00 €	70	Produits des services	872 764,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	374 889,00 €	73	Impôts et taxes	1 189 109,84 €
66	Charges financières	231 820,00 €	731	Fiscalité locale	3 633 952,00 €
67	Charge exceptionnelles	6 000,00 €	74	Dotations et participations	623 312,00 €
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 500,00 €	75	Autres produits gestion courante	202 037,00 €
739115	Pénalité SRU	70 000,00 €	76	Produits financiers	7,00 €
			77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
	DEPENSES	7 903 085,71 €		RECETTES	7 903 085,71 €

Le total de la section de fonctionnement est équilibré à **7 903 085,71 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. Chapitre 011 : Charges à caractère général : 2 406 943,86 €

Ces crédits concernent principalement :

- Fluides (eau, gaz, électricité...)	440 000,00 €
- Carburants	9 200,00 €
- Fournitures d'entretien et petit équipement	35 770,00 €
- Fournitures scolaires	28 365,00 €
- Fournitures administratives	9 080,00 €
- Livres médiathèque	8 720,00 €
- Fournitures diverses (voirie, produits pharmaceutiques, vêtements, matériel régies...)	39 390,00 €
- Contrats de prestation de services <i>dont la restauration scolaire et les goûters</i>	448 585,00 € 312 560,60 €
- Locations (copieurs, véhicules ...)	85 257,00 €
- Entretien et réparation sur biens immobiliers et notamment :	256 494,00 €
<i>Terrains</i>	167 494,00 €
<i>Bâtiments</i>	77 500,00 €
<i>Voies</i>	0,00 €
<i>Réseaux</i>	11 500,00 €
- Entretien sur biens mobiliers et matériels roulants	16 200,00 €
- Maintenance	138 175,00 €
- Assurances (véhicules, bâtiments, R.C, cyber risques, Securymind)	33 215,00 €
- Honoraires (géomètre, défense en justice...)	19 000,00 €
- Frais divers (abonnements, formations...)	9 890,00 €
- Publicité, publications, relations publiques	70 230,00 €
<i>Annonces</i>	6 200,00 €
<i>Fêtes et cérémonies (animations diverses)</i>	41 540,00 €
<i>Communication, publication</i>	22 490,00 €
- Transports collectifs	18 597,00 €
- Déplacements, missions	970,00 €
- Frais d'affranchissement	7 120,00 €
- Télécommunications	40 305,00 €
- Frais bancaires	1 800,00 €
- Remboursement à Cœur d'Essonne (transports scolaires)	18 346,00 €

- Impôts et taxes	15 640,00 €
dont principalement :	
<i>Taxe foncière</i>	11 744,00 €
<i>Taxe sur les bureaux</i>	3 746,00 €
<i>Impôts sur les sociétés (BEA)</i>	150,00 €
<i>Fonds allocations handicapés</i>	0,00 €

2. **Chapitre 012 : Charges de personnel** **3 606 201,00 €**

Y compris assurance du personnel, cotisations diverses et charges sociales.

L'effectif est de 74 postes pourvus au 1^{er} janvier 2025 (sur emplois permanents). Les prévisions des dépenses de personnel prennent en compte l'évolution de la masse salariale avec :

- l'évolution du point d'indice et le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité),
- des fluctuations du personnel (entrées et sorties)

3. **Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement** **974 731,85 €**

4. **Chapitre 042 : Opérations d'ordre** **230 000,00 €**

Ce sont ici les dotations aux amortissements.

5. **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante** **374 889,00 €**

Il s'agit ici des subventions et participations versées par la commune ainsi que des indemnités d'élus.

Les principales dépenses de ce chapitre sont les suivantes :

- Participation au budget du CCAS	100 000,00 €
- Indemnités, cotisations, formations des élus	121 194,00 €
- Subventions aux associations	140 000,00 €
- Subvention dans le cadre de la coopération décentralisée avec la commune de Lakamané (Mali)	0,00 €
- Participation aux titres de transport	4 000,00 €

6. **Chapitre 66 : Charges financières** 231 820,00 €

Ces crédits concernent principalement :

- Les intérêts des emprunts en cours 70 000,00 €
- Les intérêts courus non échus -1 180,00 €
- Le loyer financier du Bail emphytéotique du CTM/CPI (intérêts) 63 000,00 €

7. **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles** 6 000,00 €


Ce chapitre est en prévision des titres annulés.

8. **Chapitre 68 : Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions** 2 500,00 €

9. **739115 : Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU** 70 000,00 €

Pénalité dans le cadre de la loi SRU

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. <u>Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté</u>	1 251 227,51 €
Reprise du résultat excédentaire de n-1 selon la délibération d'affectation des résultats.	
2. <u>Chapitre 013 : Atténuation de charges</u>	123 000,00 €
- Il s'agit principalement du remboursement par l'assurance des salaires du personnel absent (maladie, maternité)	
3. <u>Chapitre 042 : Opération d'ordre transfert entre section</u>	6 676,36 €
Quote-part des subventions d'investissement	
4. <u>Chapitre 70 : Produits des services</u>	872 764,00 €
Ce chapitre comprend essentiellement les recettes suivantes :	
- Centre de loisirs et séjours	218 000,00 €
- Restauration scolaire (240 000,00 €), garderie, étude et transport scolaire	439 000,00 €
- Remboursement cotisations et salaires des personnels mis à disposition du CCAS	163 000,00 €
- Remboursement de charges diverses (maison médicale, logements communaux, frais médicaux lors des séjours)	7 664,00 €
- Remboursement par Cœur d'Essonne Agglomération des frais liés à la mise à disposition de la Halte-Garderie (fluides, entretien, contrôles du bâtiment refacturés au prorata des surfaces)	4 000,00 €
5. <u>Chapitre 73 : impôts et taxes</u>	1 189 109,84 €
Ce chapitre comprend les recettes suivantes (estimations) :	
- Les versements de la communauté Cœur d'Essonne Agglomération	1 117 207,84 €
- Attribution de compensation	1 013 211,84 €
- Dotation de solidarité communautaire  il n'est pas sûr que cette dotation soit pérennisée à l'avenir	103 996,00 €

6. **Chapitre 731 : Fiscalité locale** 3 633 952,00 €

Ce chapitre comprend les recettes suivantes (estimations) :

- Les contributions directes sans augmentation des taux pour un total prévisionnel de :	3 272 359,00 €
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	3 207 052,00 €
<i>Taxe foncière sur les propriétés non-bâties</i>	30 508,00 €
<i>Taxe d'habitation sur résidence secondaires</i>	34 799,00 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation	170 000,00 €
- Taxe sur les pylônes	61 393,00 €
- Taxe sur l'électricité	121 000,00 €
- Redevance des mines	200,00 €
- Droit de places	4 000,00 €
- Occupation du domaine public	0,00 €

7. **Chapitre 74 : Dotations et participations** 623 312,00 €

Les principales recettes de ce chapitre sont les suivantes :

- Dotations :	
<i>Dotation globale de fonctionnement (non notifiée)</i>	172 711,00 €
<i>Dotation de solidarité rurale</i>	93 000,00 €
<i>Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle</i>	30 176,00 €
<i>Dotations de compensation des taxes d'habitation et foncière</i>	193 700,00 €
<i>FCTVA</i>	6 200,00 €
- Participations :	
<i>Enfance (CAF)</i>	110 000,00 €

8. **Chapitre 75 : Autres produits** 202 037,00 €

Les recettes de ce chapitre sont les suivantes :

- Revenus des immeubles (loyers de la gendarmerie, de la poste, de la maison médicale, des installations sportives et des logements diffus)	193 037,00 €
- Autres produits divers de gestion courante	8 000,00 €

9. **Chapitre 76 : Produits financiers** 7,00 €

Il s'agit des dividendes des actions du Crédit Agricole acquises entre 1967 et 1978.

10. **Chapitre 77 : Produits exceptionnels** 1 000,00 €

Il s'agit d'une provision en cas d'annulation de mandats sur l'exercice antérieur ou de produits exceptionnels divers.

SECTION D'INVESTISSEMENT

TABLEAU RECAPITULATIF

Dépenses et recettes par chapitre (sans RàR)

DEPENSES			RECETTES		
Libellé		BP 2025	Libellé		BP 2025
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 000 993,13 €	001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts	571 630,00 €	10	Dotation Fonds de réserve	824 892,14 €
20	Immobilisations incorporelles	11 047,00 €	13	Subventions d'investissement	395 502,00 €
204	Subventions d'équipements versées	0,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	484 616,67 €	021	Virement de la section de fonct	974 731,85 €
22	Immobilisations reçues en affectation	17 918,00 €	024	Produit des cessions	0,00 €
23	Immobilisations en cours	727 000,00 €	040	Opérations d'ordre entre sections	230 000,00 €
201901	Extension Centre de Loisirs	11 345,82 €			
040	Opérations d'ordre entre sections	6 676,36 €			
	DEPENSES	2 831 226,98 €		RECETTES	2 425 125,99 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1. Chapitre 001 : Déficit antérieur reporté **1 000 993,13 €**

Reprise du résultat déficitaire de n-1 selon la délibération d'affectation des résultats.

2. Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées **571 630,00 €**

- Capital de la dette 450 000,00 €
- Cautions de la Maison Médicale 3 720,00 €
- Part capital du loyer financier du CTM 117 910,00 €

3. Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

<i>Restes à Réaliser</i>	Budget Primitif	Crédits
<i>8 400,00 €</i>	11 047,00 €	19 447,00 €

RàR :

- *Etudes de sols (géotechnique, amiante et perméabilité) cour de la Ferme* 8 400,00 €

Budget Primitif :

L'enveloppe correspond principalement à :

- Etude structure pour pose de panneaux photovoltaïques 3 600,00 €
- Module SIGN Opéris 2 371,00 €
- Logiciel Astec 5 076,00 €

4. Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées

<i>Restes à Réaliser</i>	Budget Primitif	Crédits
<i>1 000,00 €</i>	0,00 €	1 000,00 €

RàR :

- *OPAH - Subvention CAP travaux 2024* 500,00 €
- *OPAH - Subvention CAP travaux 2024* 500,00 €

5. Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

<i>Restes à Réaliser</i>	Budget Primitif	Crédits
24 084,63 €	484 616,67 €	508 701,30 €

RàR :

-		
- Installation bornes de recharge électrique - Route de St-vrain et Av Agoutin		2 000,00 €
- Flipper digital Arcade IUP STAR WARS - Aménagement COX		949,98 €
- Achat tableau mural blanc KNOXHULT		210,00 €
- Marché - remplacement des menuiseries extérieures des logements de la gendarmerie		15 042,35 €
- Achat et installation de matériel informatique pour système de communication - Médiathèque		1 878,00 €
- Bacs à albums et tour à mangas - Médiathèque		3 984,34 €
- Bacs à albums et tour à mangas - Médiathèque		19,96 €

Budget Primitif :

Dont principalement :

- Eclairage sculpture rond-point entrée de ville	4 000,00 €
- Etudes et travaux au City Stade	125 400,00 €
- Enveloppe équipements sport	5 000,00 €
- Informatique, enveloppe annuelle	6 000,00 €
- Implantation d'une station de gonflage et de rénovation de vélos	2 388,00 €
- Achat d'une armoire froide pour le restaurant scolaire Vivier	3 500,58 €
- Achat de radiateurs électriques pour les logements enseignants	5 000,00 €
- Pose de panneaux photovoltaïques au Cosec ou restaurant scolaire	237 000,00 €
- Remplacement de la chaudière du Cosec	54 397,00 €
- Fourniture et pose de candélabres à détection au stade	20 160,00 €
- Enveloppe équipements sport	5 000,00 €
- Remplacement de la chaudière de la Médiathèque	22 054,00 €
- Mise en place de la fresque de l'élémentaire Vivier	2 625,34 €
- Réfection des sanitaires de la maternelle Vivier	50 000,00 €
- Dotation annuelle élémentaire Vivier	6 456,24 €
- Dotation annuelle maternelle Gaillon	1 693,44 €
- Dotation annuelle maternelle Vivier	1 658,16 €
- Dotation annuelle Centre de Loisirs	3 000,00 €
- Dotation annuelle du CME	3 000,00 €
- Enveloppe équipement du CTM	2 000,00 €
- Réserve annuelle	5 000,00 €
- Réserve travaux imprévus	8 000,00 €

6. Chapitre 22 : Immobilisations reçues en affectation

17 918,00 €

Il s'agit du loyer GER (Gros Entretien et Réparations) du CTM/CPI

7. Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Opération 201901 : Extension du centre de loisirs

<i>Restes à Réaliser</i>		<i>Budget Primitif</i>		<i>Crédits</i>	
<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>	<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>	<i>Chap. 23</i>	<i>Op.201901</i>
0,00 €	58 437,50 €	727 000,00 €	11 345,82 €	727 000,00 €	69 783,32 €
58 437,50 €		738 345,82 €		796 783,32 €	

RàR :

Opération 201901

<i>avenant 1 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs</i>	<i>216,47 €</i>
<i>avenant 3 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs</i>	<i>3 393,16 €</i>
<i>avenant 3 - complément mission MOE réhabilitation centre de loisirs</i>	<i>657,86 €</i>
<i>Lot 2- isolations / cloisonnement / menuiseries : finitions extension Centre de loisirs</i>	<i>51 591,53 €</i>
<i>Centre de loisirs Agrandissement - Maitrise d'œuvre</i>	<i>2 578,48 €</i>

Budget Primitif :

- Opération 201901 Réhabilitation du Centre de Loisirs	11 345,82 €
- MOE + Travaux Ave Charles de Gaulle (Fonds de concours CdEA)	490 000,00 €
- MOE + travaux cour Oasis – élémentaire Vivier	237 000,00 €

8. Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections

6 676,36 €

Quote-part des subventions d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1. **Chapitre 10 : Dotation fonds de réserve** 824 892,14 €

Ce chapitre regroupe les dotations d'investissement :

- La récupération du FCTVA 200 000,00 €
- Le produit de la Taxe d'Aménagement 30 000,00 €
- Excédents de fonctionnement 594 892,14 €

2. **Chapitre 13 : Subventions d'investissement** 741 525,12 €

<i>Restes à Réaliser</i>	Budget Primitif	Crédits
<i>346 023,12 €</i>	395 502,00 €	741 525,12 €

RàR :

<i>Assainissement des bâtiments communaux AESN</i>	35 800,00 €
<i>Solde subvention CAF travaux centre de loisirs</i>	225 000,00 €
<i>Assainissement des bâtiments communaux</i>	18 000,00 €
<i>DETR 2023 chauffage radiant église</i>	9 196,12 €
<i>DSIL 2024- Rénovation des huisseries de la gendarmerie</i>	50 017,00 €
<i>DETR 2024- Renouvellement des équipements de vidéoprotection</i>	8 010,00 €

Budget Primitif :

Subvention ANS – City Stade	53 769,00 €
Subvention Région – City Stade	53 000,00 €
Subvention Région – Cour Oasis école élémentaire Vivier	95 000,00 €
Subvention Région – Eclairage stade	10 000,00 €
Subvention Région – Station de gonflage de vélos	1 000,00 €
Subvention CdEA – Panneaux photovoltaïques	60 000,00 €
Subvention CdEA – Remplacement des chaudières	60 000,00 €
DSIL 2025 – Cour Oasis	35 500,00 €
DETR 2025 – Sanitaires maternelle Vivier	27 233,00 €

3. **Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement** 974 731,85 €

4. **Chapitre 024 : Produit des cessions** 152 000,00 €

<i>Restes à Réaliser</i>	Budget Primitif	Crédits
<i>152 000,00 €</i>	0,00 €	152 000,00 €

RàR :

- *Vente du Terrain route d'Evry – AC 103* 152 000,00 €

5. **Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections** 230 000,00 €

Dotations aux amortissements